

Société Anonyme  
Ayant fait ou faisant publiquement appel à l'épargne  
à 8800 Roulers, Brugsesteenweg 374  
TVA BE 0405.548.486 – RPM Courtrai  
[www.deceuninck.com](http://www.deceuninck.com)

Les actionnaires sont invités par le conseil d'administration à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à 8830 Hooglede-Gits, Bruggesteeweg 164, mardi le 11 mai 2010 à 11h00, avec l'ordre du jour suivant et les propositions de résolution suivantes :

## ORDRE DU JOUR

1. Communication du rapport annuel du conseil d'administration y compris la Déclaration de gouvernance d'entreprise et le rapport du commissaire relatif à l'exercice comptable clôturé au 31 décembre 2009.
2. Discussion et approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2009, affectation du résultat.  
Proposition de résolution: approbation des comptes annuels sur l'exercice comptable 2009 et approbation de la proposition de ne pas attribuer de dividende pour l'exercice comptable 2009.
3. Communication des comptes annuels consolidés et du rapport consolidé de l'exercice comptable 2009.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire.  
Proposition de résolution: donner décharge par un vote spécial aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice comptable 2009.
5. Nomination administrateurs  
Proposition de résolution: nouvelle nomination, sur proposition du conseil d'administration, de Mr. François Gillet en tant qu'administrateur non indépendant de la société et ce pour une durée de quatre ans, jusqu'à la clôture de l'assemblée annuelle de 2014.  
Proposition de résolution: nouvelle nomination, sur proposition du conseil d'administration, de Mme. Sophie Lecloux-Malarme en tant qu'administrateur non indépendant de la société et ce pour une durée de quatre ans, jusqu'à la clôture de l'assemblée annuelle de 2014.  
Proposition de résolution: communication de la démission de Mr. Marcel Klepfisch de son mandat d'administrateur. Nomination, sur proposition du conseil d'administration, de Marcel Klepfisch SARL, avec représentant permanent, Mr. Marcel Klepfisch, en tant qu'administrateur non indépendant de la société et ce pour une durée de quatre ans, jusqu'à la clôture de l'assemblée annuelle de 2014.
6. Approbation de la rémunération annuelle globale des membres du conseil d'administration  
Proposition de résolution: fixation de la rémunération annuelle globale des membres non-exécutifs à 720.000 EUR.

### Conditions d'admission

Pour pouvoir participer à l'assemblée générale, les titulaires d'actions au porteur doivent déposer leurs titres au moins cinq jours ouvrables francs avant la réunion, au siège de la société ou auprès d'une agence de la Banque Degroof. Ils ne seront admis que sur présentation d'une attestation certifiant que leurs actions ont été déposées.

Les propriétaires de titres dématérialisés sont tenus de déposer au moins cinq jours ouvrables francs avant la réunion, au siège de la société ou auprès d'une agence de la Banque Degroof, une attestation établie par le teneur de comptes agréé ou l'organisme de liquidation, constatant l'indisponibilité de ces actions jusqu'à la date de l'assemblée générale.

Les actionnaires nominatifs sont tenus d'avertir par écrit le conseil d'administration, au moins cinq jours ouvrables francs avant la réunion, de leur intention de participer à l'assemblée.

Les samedis, dimanches et/ou jours fériés légaux ne sont pas considérés comme jours ouvrables.

### Procurations

Les actionnaires souhaitant se faire représenter doivent utiliser le modèle de procuration établi par le conseil d'administration conformément à l'article 23 des statuts et dont un exemplaire peut être obtenu au siège de la société. Le formulaire de procuration sera également publié sur le site Internet de la société. Aucune autre procuration ne sera acceptée. Cette procuration doit être déposée au siège de la société au moins cinq jours ouvrables francs avant la réunion.

Les samedis, dimanches et/ou jours fériés légaux ne sont pas considérés comme jours ouvrables.

Le rapport annuel 2009 (version néerlandaise) et le CV des administrateurs à nommer (version néerlandaise) sont disponibles sur le site Internet de la société ([www.deceuninck.com](http://www.deceuninck.com)).

Le conseil d'administration